



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
Mail :
mairie.pencran@wanadoo.fr

Joyeuses fêtes de fin d'année !



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Le Maire reçoit sur RDV :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal GOUZÉ : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

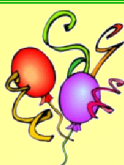
Centre de loisirs : 09 60 54 23 03



Dates à retenir :

- 13 déc. : Petites Canailles - spectacle de Noël
- 16 déc. : APE / Ecole - goûter et marché de Noël
- 6 janv. : Municipalité - vœux du Maire à 18h30
- 7 janv. : USP - goûter des jeunes

LA MAIRIE COMMUNIQUE

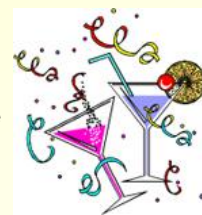


La Municipalité vous invite à participer aux Vœux du Maire

qui auront lieu le vendredi 6 janvier 2012 à 18h30 à la salle polyvalente.

Les nouveaux arrivants sont invités à y participer ,

c'est l'occasion de rencontrer les élus, agents municipaux, présidents d'associations et chefs d'entreprises ainsi que les Pencranais de plus longue date.



La mairie sera fermée le samedi 24 décembre et le lundi 2 janvier 2012

Révision des listes électorales - avis aux électeurs

Les demandes d'inscription sont à déposer en mairie avant le samedi 31 décembre 2011.

IMPORTANT : la permanence du samedi 31 décembre étant assurée de 9h à 12h, merci de prendre vos dispositions pour que votre demande puisse être prise en compte dans les délais.

Les demandes déposées dans la boîte aux lettres de la mairie l'après-midi du 31/12/2011 pourront toutefois être prises en compte et un récépissé de dépôt sera transmis aux demandeurs.

Pièces à produire à l'appui d'une demande d'inscription : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + justificatif de domicile.

Le formulaire de demande est disponible sur internet : Cerfa n°12669*01.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec la mairie avant le 31/12/2011, s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office.



Recensement des jeunes - Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en décembre 1995** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille. L'attestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du compte rendu de la séance du 24 novembre 2011 – 18h

Absents : S. HERVOIR et H. LUCAS ont donné pouvoir respectivement à J.P. LE BOURDON et J. PAUGAM et G. SENE a donné pouvoir à partir de 20h à R. EMILY, heure à laquelle elle a quitté la séance.

Secrétaire : C. GOUZÉ.

Jean CRENN, Maire, propose de rajouter deux points à l'ordre du jour de la séance : avenant au marché de l'espace multi-générationnel et convention entre le Jardin d'Enfants et la Médiathèque de Landerneau. POUR : 17.

Budget commune : décision modificative

La commune a bénéficié de recettes supplémentaires de 29 705 €, notamment en cantine, garderie et ALSH, une valorisation de la contribution CAF, des remboursements maladies imprévus et une répartition plus favorable des droits de mutation. Pour l'équilibre des comptes le Conseil adopte la répartition de cette somme comme suit en dépenses :

Chapitre 12 : Frais de personnel + 11 100 €

Chapitre 11 : Fourniture de petit équipement et matériels divers + 14 105 €

Chapitre 65 : Contribution organisme de regroupement + 1 700 €

Chapitre 66 : Intérêts d'emprunts + 2 800 € POUR : 17.

Le Maire informe de l'embauche de Gwénaëlle LE VERN qui débutera le 5 décembre au poste d'accueil à la mairie.

Mise en place de la taxe d'aménagement au niveau communal

J. MARTIN présente la nouvelle taxe créant un chapitre « fiscalité de l'aménagement » dans le code de l'urbanisme et qui sera applicable au 1^{er} mars 2012. Cette taxe est créée pour aboutir à un système plus simple et plus performant et remplace 6 taxes dont la taxe locale d'équipement, les taxes départementales pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, pour les espaces naturels sensibles et l'aménagement d'ensemble.

Elle finance les opérations contribuant à des objectifs tels que : l'utilisation économe et équilibrée des espaces, la gestion des espaces naturels, la diversité des fonctions urbaines, la satisfaction des besoins en équipements publics, etc... La taxe est calculée sur les constructions, les agrandissements et installations ou aménagements soumis à autorisation au titre du code de l'urbanisme. L'assiette de la taxe repose, pour les constructions, sur la somme des surfaces de plancher closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m, multipliée par une valeur au mètre carré, 660 € hors Ile de France et multipliée par le taux. Les valeurs sont révisées au 1^{er} janvier de chaque année par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme. Pour les installations et aménagements, l'assiette repose sur la superficie de la piscine, la superficie des panneaux photovoltaïques au sol, le nombre d'emplacements de stationnement non compris dans la surface de construction.

Pour le calcul de la taxe, il y a des exonérations de droit et des exonérations facultatives. Compte tenu que le taux actuel de la taxe locale d'équipement est de 3 %, le Maire propose de fixer le taux communal de la taxe d'aménagement à 3,50 % en sachant que le taux fixé par le département est de 1,50 %. Il propose également de ne pas appliquer d'exonérations facultatives. POUR : 17.

Avenant à la cuisine centrale du Tourous

Une convention pour 3 ans a été signée avec la cuisine centrale du Tourous pour la fourniture des repas de cantine en cas d'indisponibilité du cuisinier de Pencran. A cette convention il est proposé de rajouter le prix du goûter pour un coût unitaire de 0,70 €. POUR : 17.

Echange de terrain au Terroir de Kermadec

Pour permettre l'entretien de la haie séparant le lotissement du

Terroir de Kermadec et le terrain de football, il est nécessaire d'acquérir une partie de parcelle qui empiète sur la haie. La commune propose d'échanger 29 m² avec le lotisseur, sur deux parcelles. POUR : 17.

Groupeement de commandes : acquisition d'un logiciel de télétransmission des actes

La transmission de documents par voie électronique sécurisée est devenue nécessaire pour permettre un contrôle de légalité plus rapide de tous les documents municipaux par la Sous-préfecture. La Communauté de Communes propose de constituer un groupement de commandes en vue de l'achat du logiciel permettant les télétransmissions. Le Conseil adopte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention s'y rapportant. POUR : 17.

Convention d'utilisation des terrains de sports (Champ de Foire) de Landerneau

Les Seniors du club de foot de l'USP utilisent le terrain du Champ de Foire à Landerneau lorsque le terrain d'entraînement de Pencran est impraticable. Une convention pour 3 ans a été signée l'an passé pour une facturation de 25 € par séance (éclairage, douches).

Tarifs du columbarium

La Commune a fait l'acquisition de cases supplémentaires pour le columbarium et les éléments nécessaires pour créer un jardin du souvenir près du columbarium actuel dans le nouveau cimetière. Il est proposé les tarifs suivants :

- Une case pouvant contenir 2 urnes : 650 € (plaque incluse)
- La concession pour 15 ans : 33 €
- Jardin du souvenir – répartition des cendres : 50 € (plaque incluse) POUR : 17.

Appel d'offres : réhabilitation par chemisage du réseau d'eaux usées

A la suite du diagnostic réalisé sur les réseaux d'eaux usées il est nécessaire de refaire des tronçons sur une longueur d'environ 200m. L. VIGOUROUX propose de lancer l'appel d'offres en vue de réhabiliter le réseau par chemisage, et d'autoriser le Maire à signer le marché et à engager les travaux prévus le plus tôt possible en 2012. POUR : 17.

Avenant au marché de l'espace multi-générationnel

J.C. LARVOR fait le point sur les moins values du marché de l'espace multi-générationnel en cours et propose d'adopter les avenants comme suit :

- CMT - menuiseries intérieures : - 1 231,80 € TTC
- QUEMENEUR - peinture : - 3 821,44 € TTC POUR : 17.

Convention entre le Jardin d'Enfants et la Médiathèque de Landerneau

C. GOUZÉ explique qu'il est possible d'avoir des livres et de les renouveler régulièrement auprès de la Médiathèque de Landerneau. Ceci peut se faire par une convention de prêt pour un montant de 30,50 €/an. Le Conseil adopte cette proposition de prêt et autorise le Maire à signer la convention. POUR : 17.

Rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas

L. VIGOUROUX présente le rapport d'activités qui est consultable en mairie.

Compte rendu des commissions

Informations – cérémonies : R. EMILY

- Proposition : modifier la date de cérémonie des Vœux du Maire, en la fixant au vendredi 6 janvier à 18h30. Accord unanime.
- Information sur la construction du char pour le carnaval du 1^{er} avril 2012 et la difficulté à trouver un hangar à la disposition du Comité des Fêtes pour la construction de ce char.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Questions diverses : J. CRENN précise qu'il organisera en début d'année 2012 une réunion de travail pour les élus afin de débattre des projets de 2012 ainsi que ceux de la deuxième partie du mandat.

Le compte-rendu complet est consultable en mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ÉTAT CIVIL

Naissance : Cameron MANACH, place du Bourg, né le 4 novembre.

URBANISME

Permis accordés : lotissement Le Terroir de Kermadec—maisons individuelles

LE BRIS Arnaud et PÉNOMBRE Maryline, 19 rue Per Jakes Hélias,

Maisons Clés d'Or, 38, 40, 42, 44 et 46 rue Per Jakes Hélias,

M. et Mme JACQUOT, 32 rue Per Jakes Hélias,

Non-oppositions aux déclarations préalables de travaux :

L'HOSTIS Pascal, 2 impasse des Ormes, construction d'un abri de jardin

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 24 octobre 2011



Nitrates (NO₃) : 29 mg/l (limite de qualité : 50 mg/l) Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur internet (rubrique Environnement).



Permanence du RPAM à Pencran

Mardi 13 décembre de 9h à 12h
à l'arc en ciel.

Contact : RPAM intercommunal
Tél : 02 98 43 63 97.

VIE MUNICIPALE



Commémoration de l'Armistice - Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu au cimetière de Pencran devant le monument aux morts. Aux côtés des anciens combattants de toutes les guerres on pouvait noter la présence de Clément QUÉRÉ, qui avait reçu le matin-même, le drapeau du jeune citoyen des mains du Maire de Landerneau.

Décoration de M. René PELICAN

La cérémonie a été l'occasion pour le Conseil National de l'Union Nationale des Combattants, représenté par M. Jacques

LE BIAN, Président de l'UNC de Landerneau et du secteur Elorn, d'élever Monsieur René PELICAN, titulaire de la Médaille de Bronze du Djebel au grade de la Médaille d'Argent.



René PELICAN



Clément QUÉRÉ

ECOLE

Classe de moyenne section

Mmes Anne-Cécile OLLIVIER, enseignante et Anne TESSON, ATSEM.

Liste des élèves :

Louise BECAM, Clément BODOT, Killian CANDAS, Sarah CARIOU, Jaiyls COCHIN, Eloan DINCUFF, Maëlys FRANCE, Tom GUEDO, Quentin GUERIZEC, Antoine GUILLOU, Sara HEDDADI, Victor HOURCQ, Grégory LE BRAS, Oskar LE GALL, Jordan LE JEUNE, Laura LE POUPON, Samuel LEGAY-NIETO, Mathis LEVRARD, Louane LONGEARD, Suzie LONGEARD, Hugo NOU, Angèle PAGE, Eléonore PAGE, Ethan PAGE, Paloma PERON, Chloé SIMON, Marina SIMON, Léa WATTEBLED.



Debout de gauche à droite
La Directrice, Annabelle LHER
Le Maire, Jean CRENN
Anne TESSON
Accroupie Marie Paule BOURGOISE

Anne Cécile
OLLIVIER

Jardin d'enfants – Découverte de l'école pour Killian, Thalia et Amel



Le jeudi 17 novembre n'est pas un jour tout à fait comme les autres pour nous, Killian, Thalia et Amel. Aujourd'hui, Karine (notre directrice) nous accompagne à l'école. Oh, bien sûr, elle nous a préparé à ce grand jour. Nous savons que nous allons rencontrer les enfants qui sont en petite section et leur institutrice, Marie. Karine et Marie ont tout préparé, nous allons faire une ronde tous ensemble, nous avons même répété avec les autres enfants du Jardin d'enfants. Et puis, quelquefois, nous prenons le goûter avec les enfants de l'accueil de loisirs, alors pourquoi on aurait peur ?

Donc, nous voilà partis tous les quatre ; on arrive à l'école. Il y a même le photographe qui est là ! Marie et les enfants de petite section nous aident dans la salle de motricité, comme prévu. On pose pour la photo qui sera dans le journal, pas facile de regrouper

tout le monde ! Et puis, c'est la ronde, comme Karine nous avait dit. On se prend la main, on tourne, on tourne et après... on fait « chou ». Sans doute impressionnés, nous, Killian, Thalia et Amel, on oublie de plier les jambes. Mince ! Tout le monde rigole et... ouf... on a le droit de recommencer... on tourne... on tourne... et chou... cette fois, on a fait comme les petits copains de maternelle !!! Et puis après, il a fallu entrer dans la ronde... Thalia d'abord, et puis Amel, avec un grand sourire et puis Killian, qui avait décidé de ne pas y aller aujourd'hui, mais c'est pas grave, on n'est pas obligé !

Après, on est allé visiter la classe, on est passé devant les porte-manteaux et on a vu que Marie a déjà écrit nos prénoms sur les étiquettes. C'est vrai que, bientôt, on viendra là mais peut-être pas tous les jours ! Et voilà, il est déjà temps de dire au revoir aux petits copains. On revient jeudi prochain, à 11 heures, c'est sûr, avant d'aller à la cantine. Mais ça passe vite une demi-heure, alors, après, on ira pendant 2 heures, et dans la classe cette fois, pour faire des activités avec les copains, Marie, Sylvie (ATSEM) et Karine. Et, après les vacances de Noël, on sera assez grands pour accrocher nos manteaux comme nos copains de maternelle.

Mais, en attendant, on va vite raconter tout cela aux copains du Jardin d'enfants, parce qu'on est bien au Jardin d'enfants AUSSI !!!

Depuis la rentrée, les enfants de l'Accueil de Loisirs réfléchissent aux notions de respect et de tolérance. Ils s'en sont imprégnés et proposent à tous les Pénichanais d'assister à un minispectacle le mercredi 14 décembre à 17h15 dans le hall de l'arc en ciel. Ce sera l'occasion de se rencontrer et de voir ensemble le spectacle des enfants.



VIE ASSOCIATIVE

USP - Kig Ha Farz du 11 novembre



Le Kig ha farz de l'USP est traditionnellement préparé et servi par les bénévoles du club de foot. Les jeunes se rodent au service des convives avec attention après que les cuisiniers aient fait mijoter les ingrédients. Les légumes sont approvisionnés par les plus anciens. Le tout se déroule dans une bonne ambiance pour le plaisir de tous.

VIE ASSOCIATIVE

Club des Aînés

Le 27 octobre le Club organisait son dernier inter-club de l'année. 33 équipes aux dominos et 28 équipes à la pétanque de 9 communes différentes se sont affrontées dans une très bonne ambiance.

Voici les résultats :



Pétanque

1^{er} - 52 pts : Le Clech / Vican - Pencran
Quiniou / Roudaut - Dirinon
Abgrall / Chopin - Plouédern
4^{ème} : Corvest / Powel - Saint Divy
5^{ème} : Le Bras / Eloire - Pencran

Dominos

1^{er} - 29 pts : Salaun / Eozennou - Saint Divy
Grall / Grall - Guipavas
3^{ème} - 28 pts : Page / Golias - La Forest-Landerneau
Mingam / Morvan - Guipavas
5^{ème} - 27 pts : Jacob / Jezegou - Saint Thonan
Guevel / Guevel - Plouédern
7^{ème} - 26 pts : Goascoz / Rolland - Pencran
Salou / Abjean - Pencran
Prigent / Godec - Plouédern

Le Challenge d'automne vient de se terminer, les résultats seront communiqués au prochain numéro.

L'Assemblée Générale du Club est fixée au **samedi 21 janvier 2012** à 11h au local des Aînés de l'arc en ciel, date à retenir pour tous les adhérents et futurs adhérents.



APE

Le 16 décembre, l'APE fête Noël ! Tout d'abord avec les enfants, le matin pour les maternelles et l'après-midi avec les primaires et cela autour d'un goûter et des cadeaux de Noël. Le Père Noël aura peut-être le temps de venir faire un petit coucou aux plus jeunes. Nous recherchons des parents pour nous aider à installer les tables l'après-midi et distribuer le goûter aux enfants. Vous pouvez laisser vos coordonnées dans les boîtes aux lettres de l'APE.



Le soir, ouverture du **2^{ème} Marché de Noël de Pencran**, à partir de 17 h 30. Le Marché est ouvert aux artisans et artistes locaux (renseignements et inscriptions par mail ape.pencran@yahoo.fr et sur le site de l'APE : www.ape-pencran.fr).

Lors du Marché de Noël, il sera possible d'acheter des **chocolats de Noël** confectionnés cette année par un parent d'élève (7 € les 200 g) ou du **thé de Noël** (5 € les 100 g).



La collecte des journaux continue tout au long de l'année, un grand remerciement aux parents pour leur participation.

VIE PAROISSIALE

Assemblée générale de la Paroisse le vendredi 18 novembre

Jean Marc POULLAOUËC, curé du doyenné de Landerneau a remercié chacun et chacune d'avoir pris un temps de participation à l'assemblée générale. Il a souligné quelques points :

- . l'importance qui va devoir aller en augmentant, de la nécessité d'un travail en commun, en particulier lors des animations des funérailles et dans le cadre de la catéchèse, assurée cette année par les parents des enfants catéchisés, en liaison avec Sylvie HEITZ, permanente en catéchèse,
- . le travail et la présence nécessaires déployés par les membres de l'équipe pastorale,
- . un des points, cette année, tournera autour de « Mission 2012 » qui, après différentes manifestations (conférences, visitations) verra son aboutissement au rassemblement du 27 mai prochain à Landévennec pour tout le diocèse.

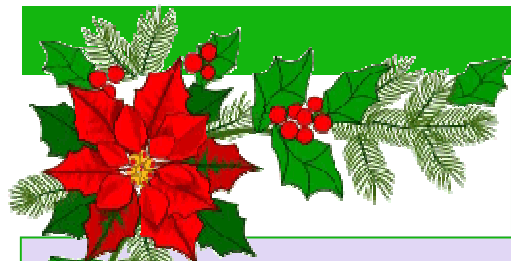
La comptable George LE MEUR a présenté le bilan qui laisse apparaître des recettes et dépenses en diminution. Puis Yves CAROFF est intervenu au titre de l'équipe pastorale. Il a repris les moments forts de l'année passée et cité ceux qui se préparent pour les mois à venir : animation des assemblées, les funérailles, la catéchèse, le pardon de St Divy, la visite à l'ensemble paroissial de Concarneau et le retour prévu le 11 mars prochain, l'assemblée missionnaire du doyenné à Rumengol, le Kig ha farz (316 repas servis ou emportés) ont donné un bénéfice de 2 000 €, le bulletin paroissial, la visite pastorale de l'Evêque Jean Marie LE VERT, le dernier week-end de janvier prochain.

Ensuite les maires des communes de Dirinon, Claude BERVAS, et de Pencran, Jean CRENN, ont fait un point sur l'évolution des travaux sur les églises. A Dirinon ils sont en cours de finition, à Pencran, une consultation est lancée pour le choix de l'architecte appelé à réaliser l'étude des travaux de réparation de l'édifice.

S'il est possible que des rassemblements aient lieu au cours de mars prochain dans l'église de Dirinon, la cérémonie d'inauguration aura lieu le dimanche 29 avril 2012.



PETITES ANNONCES



Propose divers services : ménage, repassage, préparation des repas, etc. Expérience en tant qu'auxiliaire de vie. CESU acceptés.
Contact : Mme CONIGLIO, tél. : 02 98 85 31 91.

A louer au bourg de Pencran, maison type 5 dont une chambre au RDC. Disponible immédiatement.
Tél : 06 03 96 62 79 ou 02 98 21 32 52

L'ILE AUX CHEVEUX

A partir du 14 décembre 2011, le salon sera aussi ouvert tous les mercredis de 9h30 à 12h30.

Noël arrive à grands pas : dans votre salon de coiffure, venez découvrir nos offres : bons cadeaux personnalisés, forfait couleur sur l'année, plusieurs articles cadeaux.

Je vous rappelle aussi nos offres de toute l'année : coupe gratuite pour les bébés de moins de 3 ans, soin offert après chaque technique (coloration, mèches, balayage) et votre carte de fidélité qui vous donne droit à une coupe offerte.

Une surprise vous attend le 24 décembre à partir de 14h00 : le Père Noël sera là pour vous, à l'entrée de votre salon de coiffure !

Contact : 02 98 85 17 47.

Fanny et son équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



DIVERS

Don du sang

Collecte de sang à LANDERNEAU à l'EHPAD an Elorn (maison de retraite), rue du Dr Pouliquen :



- Lundi 19 déc. de 15h à 19h,
- Mardi 20 déc. de 14h à 18h,
- Mercredi 21 et jeudi 22 déc. de 8h à 12h.

Les MERCREDIS de l'ORIENTATION - IRÉO de Lesneven

« Vous vous interrogez sur l'orientation de votre fille ou votre fils. L'enseignement agricole offre des débouchés que vous ignorez peut-être. L'Iréo de Lesneven propose des formations de la 4^{ème} à la licence professionnelle.

La direction de l'établissement est à votre disposition, tous les mercredis après-midi, pour vous aider à y voir plus clair.

N'hésitez pas à prendre RDV en téléphonant au 02 98 83 33 08. »

Nouvelles coordonnées ADS de Lesneven, Landerneau, Plabennec

Services pour le maintien à domicile : aide, soins, SESAAM (Alzheimer), portage de repas, téléalarme. 70 rue Anita Conti à LESNEVEN (02.98.21.12.40) ou 100 rue Edmond Michelet à LANDERNEAU (02.98.21.56.65).

Association «HANDICAP ESPOIR»

Fondée en 1994 par son actuel président, Hervé-Pierre RICHARD, l'association « Handicap Espoir » œuvre pour les personnes handicapées, les personnes et/ou familles en situation précaire, ou toute autre personne en les aidant à effectuer les démarches administratives pour qu'elles puissent bénéficier de tous les droits dont elles peuvent prétendre. Contact : 06 62 53 88 82.

Complexe de loisirs aquatiques communautaire

La Communauté a prévu une tarification sociale pour l'accès à Aqualorn applicable pour les cartes entrées - leçons enfants et les cartes entrées adultes.



L'effort de la Communauté consiste à prendre en charge une partie du montant de l'abonnement de l'utilisateur dès lors qu'il n'est pas imposable sur le revenu. Pour ce faire, la Communauté se réfère au quotient familial : à compter du 1^{er} novembre 2011, le QF est fixé à 5 963 €

(avis d'imposition sur le revenu 2010). Dès lors que son quotient familial est inférieur ou égal à ce seuil, l'utilisateur peut prétendre à l'application des tarifs sociaux.

Attention : Aqualorn sera en **fermeture technique** du jeudi 15 au dimanche 25 décembre 2011 inclus. Réouverture en horaires vacances scolaires le lundi 26 décembre 2011. Reprise des horaires période scolaire : le mardi 3 janvier 2012.

TARIFS SOCIAUX

(1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012)

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un tarif préférentiel pour accéder à la piscine.

Pour cela, munissez-vous de votre avis d'imposition sur le revenu 2010 et adressez-vous à l'accueil du CCAS.

Si vous remplissez les conditions (instruction de la demande par le CCAS), la Communauté vous remboursera une somme forfaitaire après paiement du titre d'entrée à Aqualorn.

ABONNEMENTS CONCERNES

	Prix de la carte	Remboursement par la Communauté de communes
carte 10 leçons enfant	72 €	15 €
carte 15 leçons enfant	108 €	22,50 €
carte 10 entrées enfant	33 €	8 €
carte 10 entrées adulte	42 €	8 €



Communiqué de l'Armée de Terre

« L'armée de terre recrute des jeunes pour devenir volontaires de l'armée de terre (tous niveaux de qualifications), engagés volontaires de l'armée de terre (sans qualification à BAC), sous-officiers (titulaires BAC et jusqu'à BAC+2), officiers (BAC+3 à BAC+5). Pour connaître les possibilités de carrières et parcours professionnels, une équipe de conseillers est à votre disposition au CIRFA de Brest. Tel : 02 98 22 16 23, mail : cirfa.brest@terre.net.defense.gouv.fr.

Site internet : DEVENEZVOUS MEME.COM



Homard, Saint Jacques et langoustines en superposition de légumes, crème de citronnelle et combava

Les ingrédients pour 4 :

1 homard, 8 Saint Jacques, 12 langoustines, 1 grosse carotte, 1 grosse courgette, 1 navet long, 1 poireau, 1 chou vert, 2 échalotes, 5 cl de vin blanc, 20 cl de crème, 50 gr de beurre, citronnelle, combava (ou citron vert).

Déroulement de la recette :

Ébouillanter le homard durant 5 minutes, laisser refroidir puis le décortiquer. Détailler la chair de la queue en médaillon de 5 mm d'épaisseur. Rincer les Saint Jacques, bien les sécher et les sauter 1 mn de chaque côté dans du beurre noisette. Cuire les langoustines 1 mn à l'eau bouillante salée et les décortiquer à froid (en conserver une entière pour le décor), tiédir les langoustines au dernier moment.

Détailler les carottes, les courgettes, le navet long, le chou en fines tranches de 2 mm d'épaisseur. Cuire séparément à la vapeur. Tailler le poireau en julienne et l'étuver au beurre sans coloration, saler et poivrer.

Sauce :

Faire infuser la citronnelle coupée en bâtonnets et les zestes de combava râpés dans 20 cl de crème liquide chaude, passer au chinois. Ciseler 2 échalotes, réunir les échalotes ciselées, 5 cl de vin blanc dans une casserole et réduire à sec, ajouter la crème infusée, réduire et monter avec 50 g de beurre. Saler, poivrer. Faire mousser au mixeur juste avant de servir.

Dressage :

Monter en étage en alternant les tranches de légumes garnies d'une fine épaisseur de fondue de poireaux et les fruits de mer (privilégier le contraste des couleurs et le volume). Napper légèrement avec la sauce mousseuse. Disposer la langoustine en hirondelle sur le côté de l'assiette.



Filet mignon de porc à la moutarde et à l'estragon, millefeuille de galette, pommes de terre et artichaut

Les ingrédients pour 4 :

1 filet mignon de porc, 20 gr de moutarde, 1 c. à s. de moutarde à l'ancienne, ¼ de boe d'estragon, 2 x 10 cl de crème liquide, 3 oignons, 400 g de pommes de terre, 500 g d'artichauts surgelés, 4 galettes de blé noir, 50 g de beurre, 20 cl de fond de volaille.

Déroulement de la recette :

Eplucher et émincer les oignons, les cuire doucement au beurre jusqu'à obtention d'une couleur blonde. Crémier (10 cl) et assaisonner.

Détailler des disques de 10 cm de diamètre dans les galettes à l'emporte pièce, les beurrer et les passer 5 mn au four à 180°, Cuire les fonds d'artichauts à la vapeur et les détailler en lamelles puis les sauter au beurre.

Eplucher et tailler les pommes de terre en rondelles d'un millimètre d'épaisseur sans les laver, disposer les rondelles en rosaces et précuire 1 mn au micro ondes, les saler et poursuivre la cuisson au four à 180°C jusqu'à ce qu'elles colorent.

Sauter les médaillons de filet mignon au beurre en les assaisonnant, réserver, ajouter les deux moutardes dans la sauteuse, le fond de volaille puis crémier (10 cl), ajouter l'estragon haché, réduire.

Monter le millefeuille directement sur les assiettes, disposer une feuille de galette puis la rosace de pommes de terre par dessus, disposer les lamelles d'artichaut, puis la compotée d'oignon à la crème, recouvrir d'une feuille de galette et recommencer l'opération pour le second niveau du millefeuille. Terminer par une feuille de galette.

Dresser la viande et la sauce autour.

Bon appétit !

QUIZZ DE NOËL



Voici la 4^{ème} édition du Quizz de Noël !

Faites-vous partie de nos fidèles lecteurs, connaissez-vous votre commune sur le bout des doigts ? Ce quizz est fait pour vous !!

Vous ne connaissez pas très bien Pencran et les Pencranais ? C'est le moment de combler vos "lacunes". Reprenez vos anciens Pencran Info, faites votre enquête personnelle, et ce Quizz est aussi fait pour vous !

A vos crayons et bonne chance!

Entourez la ou les réponses exactes ou bien rayez les propositions incorrectes.

Pour participer à ce Quizz, vous pouvez retourner cette feuille, en faire une photocopie, répondre sur papier libre ou par mail. Les réponses sont à déposer en mairie pour le **mardi 3 janvier 2012**.

N'oubliez pas d'indiquer en bas de page votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

1 – Le Jardin d'enfants a ouvert ses portes le 14 février 2011, il accueille les petits de :

- a) 2-3 ans b) 2-4 ans c) 3-4 ans

2 – L'arc en ciel se trouve :

- a) Place des 9 chênes b) Place Olivier Saladin
c) Plas an Holl

3 – Le lotissement des Garennes emprunte ses noms de rues aux légendes bretonnes. Laquelle de ces rues n'est pas dans ce lotissement ?

- a) Licorne b) Brocéliande c) Farfadets
d) Korrigans



4 – Le 10 novembre 1920 est une date importante dans l'histoire de France, pourquoi ?

- a) Signature de l'Alliance avec les Etats-Unis
b) Choix du soldat inconnu
c) Droit de vote pour les femmes

5 – Le thème abordé par l'ALSH durant la 2^{ème} semaine de juillet était ?

- a) Alice au Pays des Merveilles
b) La Belle et la Bête
c) Blanche Neige et les 7 nains

6 – Louise CREACH est la doyenne des Pencranais.

Le 5 octobre dernier elle a fêté ses :

- a) 93 ans b) 95 ans c) 97 ans

7 – Quelle était la composition de l'équipe administrative de la mairie de Pencran au 1^{er} mai 2011 ?

- a) Karine CORBE b) Dominique EMILY
c) David GOURLAY d) Christiane LAOT
e) Gwenaëlle LE VERN f) Sonia WINGERTER

8 – A quelle date a eu lieu l'inauguration officielle de l'arc en ciel ?

- a) le 10 juin 2011 b) le 11 juin 2011
c) le 12 juin 2011



9 – La Joconde a été volée le ?

- a) 22 août 1911 b) 22 août 1951
c) 22 août 1971

10 – A la rentrée scolaire 2011, l'école de Pencran comptait :

- a) 157 élèves b) 177 élèves c) 197 élèves

11 – Quelle animation le Comité des Fêtes a-t-il organisée le 25 juin dernier ?

- a) Une rando VTT b) Un Thé dansant
c) Le Feu de la St Jean

12 – La Passerelle concerne certains enfants de l'ALSH, lesquels ?

- a) les 8-11 ans b) les 9-12 ans c) les 10-13 ans

13 – Au sein du club des Aînés, qui est chargé des relations avec les enfants de l'école, du Jardin d'enfants et de l'ALSH ?

- a) Louis TOURBOT b) François KEREBEL
c) Marcel MEAR

14 – Le club des Aînés a vu le jour le ?

- a) 18 avril 1978 b) 18 avril 1979 c) 18 avril 1980

15 – Depuis le 1^{er} mars dernier, la CCPLD a baissé le prix des conteneurs à ordures ménagères. L'un d'entre eux est dorénavant proposé à 20 €, mais quelle en est la contenance ?

- a) 120 litres b) 240 litres c) 360 litres

16 – Où a eu lieu la 1^{ère} promenade scolaire de l'école de Pencran en 1954 ?

- a) Carantec b) Plouguernew c) Crozon

17 – Maël BOULCH a participé aux championnats de France « espoirs nationaux 2 » en marche athlétique 20 km, quelle médaille a-t-il gagnée ?

- a) Chocolat b) Argent c) Bronze d) Or

18 La Municipalité a fait éditer des cartes postales l'été dernier. Combien de modèles existe-t-il ?

- a) 4 b) 5 c) 7



19 – L'entreprise SOFIMAT a fêté ses 30 ans l'année passée. Dans quel lieu-dit a commencé l'activité de vente et réparation de matériel agricole ?

- a) Keravel b) La Croix Neuve c) Le Québou

20 – La commune de Pencran est alimentée en eau potable par la source située à La Fontaine.

Quelle est la longueur du réseau de distribution d'eau ?

- a) 12 km b) 18 km c) 25 km

NOM et Prénom :

Adresse :

N° téléphone :